

Octobre 2018

SUD Santé Sociaux d'Indre et Loire

L'écho

des fourmis

Spécial bilan et élections FPH 6 décembre 2018

CTE

CAPD

CAPL

Commissions
de réformes

Et tous les jours

Les luttes

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

18 rue de l'oiselet
la Camusière, 37550
St AVERTIN

le lundi

Tel/fax/rép : 02 47 71 00 65

Tous les jours:

06 15 08 62 22

ou au CHU 02 47 47 37 62

Mail:

sudsantesociaux37@gmail.com

Site internet:

<http://sudsantesociaux37.org>

Le 6 décembre prochain auront lieu les élections professionnelles dans tous les établissements de la fonction publique hospitalière (EHPAD, hôpitaux, centres médico-sociaux).

Cela fait de nombreuses années que le syndicat SUD santé sociaux est majoritaire sur le département. En 2014, vous nous aviez une fois de plus renouvelé votre confiance avec 31,98% aux CTE et 34,45% aux CAPD. Nous nous avons des élu-es dans 11 établissements du département.

Que sont les instances pour lesquelles vous allez voter, SUD bien sûr !

Les **Comités Techniques d'Etablissements (CTE)** traitent de toutes les questions collectives comme les restructurations, les effectifs, les budgets, la formation, etc...

A partir de ce vote est calculé le nombre de sièges du syndicat SUD dans les **CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)**. Les CHSCT traitent de toutes les questions relatives à la sécurité et aux conditions de travail notamment celles liées aux restructurations, travaux, réorganisations de service ou d'établissements, etc...

Les **Commissions paritaires Locales et départementales (CAPL et CAPD)**

traitent des questions individuelles relatives à la carrière des agents (avancement d'échelon, de grade, titularisations, révisions de note, refus de temps partiels ou de formation, etc...).

A partir de ce vote est calculé le nombre de sièges du syndicat SUD aux **commissions de réformes** qui traitent des questions relatives à la maladie (reconnaissance accident de travail et maladie professionnel en cas de litige avec la direction, temps thérapeutiques, allocations temporaires d'invalidité, la mise en retraite pour invalidité et l'accord d'une tierce personne, etc...).



Notre bilan

Nous sommes évidemment loin d'être parfait-es mais nous tentons de faire pour le mieux à chaque fois et d'être au plus près des salarié-es. Nous nous remettons en question dès que cela est nécessaire pour nous améliorer en tenant compte de vos remarques.

Voici un rapide bilan des mandats que vous nous avez confiés il y a 4 ans.

Les permanences syndicales

La représentativité locale et départementale du syndicat est calculée à partir des résultats électoraux des CTE. Elle détermine le nombre d'heures syndicales attribuées au syndicat SUD.

C'est sur ce temps syndical que nous avons pu tenir nos permanences locales et départementales, que nous vous avons défendu et que nous vous avons informé :

- tournée de services et dans les établissements du département,
- distribution de l'écho des fourmis, des calendriers, des brochures et tracts,
- défense collective dont les soutiens aux luttes et aux grèves,
- défense individuelle dont les accompagnements lors des entretiens avec les employeurs ou lors des conseils de disciplines, etc...



Le CTE et le CHSCT

Pour SUD, siéger dans les CTE et CHSCT, c'est avant tout y porter les revendications des salarié-es et leur rapporter toutes les informations les concernant.

Nous y avons défendu, entre autres :

- la prévention des risques,
- le renfort de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité des soins et des conditions de travail,
- la fin des suppressions de postes et de lits et la suppression des plans d'économie locaux,
- le renfort des effectifs,
- l'accès à la formation continue et professionnelle pour toutes les catégories de personnel, notamment les agents de la catégorie C,
- le respect de la réglementation du temps de travail et des plannings de jour comme de nuit,
- le remplacement de toutes les absences (CA, FC, congés maternité...),

- le respect du droit de grève,
- la fin des rappels à domicile,
- le respect de la prise des congés annuels,
- la diminution des délais de mise en stage des contractuel-les,
- la prise en charge du handicap et de la maladie,
- la fin des emplois précaires et leur remplacement par des postes de titulaires, etc.

A chaque restructuration, nous vous avons informés des projets de la direction et porter vos revendications. Nous y avons défendu de manière générale, le service public hospitalier, seul à même de garantir l'égal accès aux soins pour toutes et tous. A contrario, nous y avons dénoncé toutes les mesures de mutualisation des moyens, de rentabilité et de productivité. A chaque fois que cela a été possible, nous vous avons rendu compte de nos interventions.

Les CAPD et CAPL

SUD a siégé dans 7 CAPD sur 9 ainsi que dans les CAPL locales dans les établissements où nous étions implantés.

- Nous avons soutenu systématiquement toutes les demandes de révision de note des agents.
- Nous avons dénoncé et rattrapé les retards dans l'évolution de carrière liés à la maternité ou aux congés parentaux.
- Nous avons défendu les agents stagiaires subissant une prolongation de stage, les agents ayant reçu des avis défavorables pour un passage de grade.
- Nous avons dénoncé à chaque fois ce que nous considérons comme discriminatoire, à savoir la mise à l'écart des agents malades ou reclassés pour les avancements de grade.
- En conseil de discipline, nous avons défendu tous les agents, sans exclusive : Pour SUD, tout agent, quelle que soit la faute commise, a droit à un avocat devant le « tribunal » que constitue le conseil de discipline.

Enfin, nous y avons porté nos revendications générales comme la carrière linéaire pour tous et toutes avec suppression des quotas ou ratios pour l'avancement de grade, un véritable 13ème mois pour tous et toutes, la suppression de la note. Après les commissions, nous avons informé individuellement les agents de leur situation.



Les commissions de réforme

SUD a siégé dans 7 des 9 commissions.

Nous y avons défendu et fait avancer de nombreux dossiers pour des collègues en difficultés.

- Nous nous sommes déplacés pour les voir quand cela était nécessaire.
- Nous avons demandé des contre-expertises et agit pour que l'agent bénéficie de tous ses droits.
- SUD s'est rendu chaque mois au CGD37 pour consulter les dossiers des agents qui passent en commission de réforme.
 - Pour tous dossiers nous semblant litigieux, nous avons contacté l'agent et nous nous sommes concertés pour définir ce qu'il y a de mieux pour elle ou lui.

Nous les avons ensuite informé-es des conclusions et avis rendus par la commission de réforme et nous les avons également accompagné-es pour les démarches à faire auprès des employeurs.



Dans les luttes

SUD prône un syndicalisme de lutte, Solidaire, Unitaire et Démocratique.

Nous avons soutenu les mobilisations des collègues des services et des établissements, que ce soit à Chinon, Loches, la Membrolle-Semblançay, Luynes, Debrou, La Celle Guénand ou le CHU de Tours, etc...

A chaque fois que cela a été possible, nous avons initié des intersyndicales car nous pensons que l'unité est la meilleure arme pour gagner.

L'unité des organisations syndicales mais aussi celle des salarié-es. C'est pourquoi, de la même manière, à chaque fois que cela a été possible nous avons soutenu l'organisation des luttes par les salarié-es eux et elles-mêmes en assemblées générales, qu'ils et elles soient syndiqué-es ou non syndiqué-es. Nous prenons ainsi une part active dans la coordination des hôpitaux en lutte car nous pensons que toutes et tous ensemble nous sommes plus fort-es.

De la même manière, l'unité doit être complète avec les usagers et usagères et nous participons pleinement au collectif santé qui regroupe des organisations syndicales, associatives et politiques, ainsi que des usager-ères. Ce collectif soutient sans faille les mobilisations des salarié-es de la santé.

SUD est bien souvent seul à défendre ces moyens de lutte, pourtant les seuls à même de nous faire gagner mais nous gardons cette indispensable boussole.

Dans l'interprofessionnelle

Nous assurons sans relâche le travail quotidien de défense des salarié-es au plus près des services et des établissements.

Mais nous pensons que le syndicat ne s'arrête pas là. Il doit aussi participer aux luttes sur les grands dossiers, comme cela a été le cas pour défendre la Fonction Publique, pour contrer les deux Lois « Travail », pour soutenir les cheminot-es. Car nous sommes toutes et tous concerné-es, en tant que salarié-es mais aussi en tant qu'usager-es. Et là aussi, le nombre fait la force.

Nous pensons également que nul ne doit subir de discriminations en raison de son genre, de son sexe, de sa religion ou de son origine, de son orientation sexuelle. C'est pourquoi nous participons aux mobilisations antiracistes, et contre les discriminations.

De la même manière, nous sommes un syndicat féministe car l'égalité réelle n'est toujours pas là. Nous ne pouvons pas nous contenter de cette situation, d'autant plus dans un secteur féminisé à 80%. Nous distribuons un journal féministe, supplément à l'Echo des Fourmis, 3 fois par an, dans tous les établissements. Nous avons été à l'initiative du réseau féministe 37 qui regroupe plusieurs organisations syndicales, associatives et politiques et avons ainsi participé à plusieurs initiatives.



Voilà quelle a été notre activité ces 4 dernières années, grâce aux mandats que vous nous avez donnés. Alors si ce bilan vous convient, si vous pensez que le syndicat SUD doit poursuivre son activité avec vous et continuer à vous défendre, le 6 décembre, n'oubliez pas de voter.

Toutes et tous à vos bulletins

L'écho

des fourmis